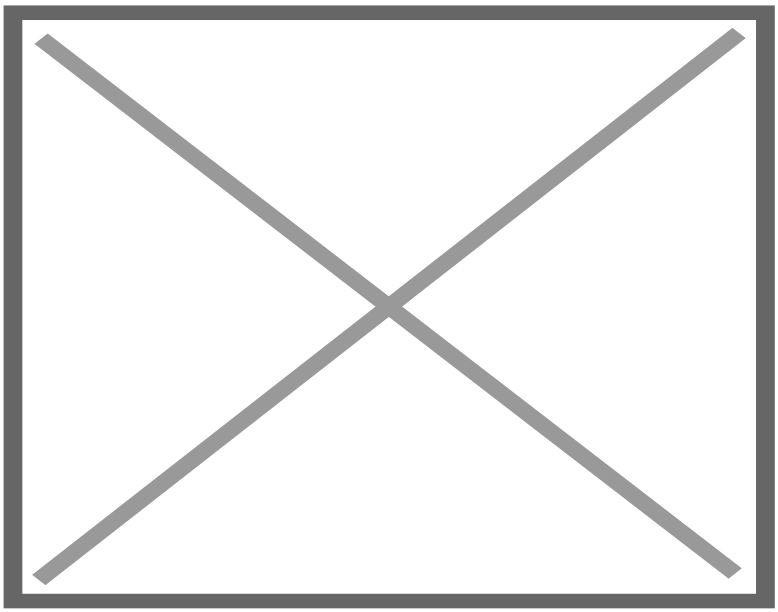
novembre 2019

Les couteaux de sécurité

Lame de fond pour la sécurité

Les couteaux de sécurité sont de plus en plus exigés par les entreprises, notamment dans l'industrie, la logistique et la distribution. Au-delà de réduire les risques de blessures et de TMS pour les utilisateurs, à travers notamment des lames protégées, ces couteaux améliorent leur ergonomie, réduisant les efforts à produire et les manipulations. Le couteau de sécurité s'inscrit pleinement comme un outil de productivité même s'il exige, parfois, un changement des habitudes.



Le couteau de sécurité fait aujourd'hui partie des préoccupations des services Hygiène Santé Sécurité des entreprises, notamment dans les secteurs de l'industrie, de la distribution, de la logistique, jugés plus matures que celui du bâtiment. L'avis du responsable Sécurité pèse effectivement de plus en plus dans ce type d'entreprises, mais elles ont aussi une plus grande maîtrise sur les équipes, qui opèrent souvent dans les locaux de leur société. Si tous les corps de métier utilisent un couteau à un moment ou l'autre, l'industrie et la logistique se caractérisent aussi par une utilisation plus fréquente et répétée de cet outil. Ce qui peut générer également de la fatigue musculaire et des troubles musculo-squelettiques, liés en particulier à la répétitivité des gestes et aux efforts de serrage sur les manches aux formes inadaptées.

Une seconde d'inattention, un mauvais contrôle de l'outil qui dérape, une lame cassée, un couteau inapproprié à la tâche ou encore un usage mal adapté peuvent générer des entailles plus ou moins profondes au niveau des doigts et de la main, sans oublier la phase critique du changement de lame. Sur l'ensemble des activités professionnelles, les accidents, pas forcément très graves mais nécessitant un passage à l'infirmerie, et donc une perte de productivité pour l'entreprise, se comptent sans doute en plusieurs centaines par an, les chiffres récents manquant. En 2001, le CNAMTS recensait ainsi 692 accidents annuels, à l'origine d'incapacités permanentes, dévolus à l'utilisation de couteaux dans l'univers professionnels. Au total, cela représentait plus de 23 000 accidents avec arrêts, soit 423 678 journées perdues avec incapacité temporaire.

Le chef d'entreprise est d'ailleurs tenu par le Code du travail de mettre en œuvre des mesures de prévention pour assurer la santé et la sécurité des salariés. Celles-ci concernent bien entendu les outils coupants, dont le couteau, terme préféré à celui de cutter par les spécialistes pour bien le distinguer du fameux outil à lames précassées, jugé par beaucoup d'entre eux trop dangereux pour une utilisation professionnelle. La lame étant sectionnée trop souvent de façon peu sécurisée, sur un coin de table par exemple, le morceau peut être éjecté aux alentours de la zone de travail.

Le couteau universel peu adapté

Dans l’univers professionnels, les opportunités de se servir d’un couteau sont nombreuses et pas seulement dans les services de réception des marchandises : découper un cerclage, fendre un film, ouvrir un carton simple, double ou triple cannelures ou un sac monocouche ou multicouches, couper une plaque de plâtre, des mousses isolantes et autres polystyrènes ou un revêtement de sol, dénuder un film, démaculer des bobines... Le couteau est également utilisé pour des opérations d’ébavurage, dans l’industrie automobile notamment, pour la finition de pièces.

Deux grandes catégories de couteaux existent donc sur le marché. La première concerne les couteaux universels, autrement dit les fameux cutters du langage courant. Ils se composent d’une lame fixe, avancée à l’aide d’un curseur, qui se bloque en position de coupe dans le guide-lame via une molette. Le déverrouillage de la molette permet à la lame de rentrer dans le corps de l’outil à la fin du travail. Fortement répandus, ces derniers restent prisés dans l’univers du bâtiment. En effet, leur lame peut rester sortie en permanence, ce qui facilite une utilisation en toute circonstance, et pas forcément pour des besoins de coupe. Au-delà d’un risque de coupure pendant l’opération, l’utilisateur peut également se blesser en prenant par exemple en pleine main la lame, le cutter ayant été rangé dans la caisse à outil sans que la lame se soit rétractée, ou encore rangé tel quel dans une poche...

Les couteaux d’ébavurage traditionnels entrent également dans cette catégorie des couteaux à lame fixe, pouvant aller du petit scalpel au couteau un peu plus important, même si aujourd’hui il existe d’autres solutions plus sécurisées, comme les couteaux à lame céramique. Les opérateurs ne peuvent effectivement travailler qu’avec une lame sortie pour pouvoir faire des travaux de précision.

Du semi-automatique à la lame complètement protégée

Le couteau dit de sécurité se décline en trois types de modèles à niveau de sécurité croissant.

Le premier, le plus connu, est le couteau à rétractation semi-automatique, dont les premiers modèles sont apparus à la fin des années 70. Ce couteau dispose d’une lame qui se rétracte, par un mécanisme de ressort, dès lors que l’utilisateur enlève son doigt du curseur ou de la gâchette. Sollicitant moins la pression d’un seul doigt au profit de l’ensemble de la main, et donc plus ergonomique, cette dernière est d’ailleurs plus appréciée dans les ateliers que le curseur. Bien entendu, le doigt ou l’autre main ne doivent pas se trouver dans la trajectoire de coupe. Dans ces conditions, le système est plutôt sûr, à partir du moment, également, où l’utilisateur respecte le mode d’emploi, c’est-à-dire qu’il ne cherche pas à bloquer le système de rétractation pour conserver une lame disponible en permanence. De même, il doit veiller à ce qu’aucun élément de colle ou de matériau ne vienne gêner la rentrée de la lame.

Les niveaux de sécurité les plus performants consistent à protéger au maximum l’utilisateur de la lame et à prévenir toute inattention. Avec les couteaux à lame à rétractation automatique, l’utilisateur n’a plus la main sur le système. Dès que la lame quitte le support coupé, elle se rétracte toute seule. Un double ressort à l’intérieur permet...

Veuillez vous identifier pour consulter la totalité de l'article.

Vous avez perdu votre n° d'abonné. N'hésitez pas à nous contacter. Valider

Vous n’avez pas de n° d'abonné ?
Abonnez-vous pour bénéficier de nos revues et l'accès à l'intégralité des articles !

S'abonner à la revue